HERENOOD 17 FEUMEN

La REPUBLIQUE DES PYRENEES

OUEST-BÉARN

BASSIN DE LACQ • A propos de la répartition du fonds CO2

Habib s'en prend à Total

Selon le député maire, la compagnie n'a pas tenu ses engagements sur l'aide aux communes traversées par le pipeline de CO2.

avid Habib fustige Total concernant le montant et la répartition des aides apportées par la compagnie nationale aux communes traversées par le pipeline de CO2. Celles-ci sont une douzaine réparties sur quatre cantons: Jurançon, Lescar, Monein Lasseube. Dans les négociations avec ces communes, Total s'était engagé à apporter sa contribution à l'aménagement des territoires de ces collectivités (écoles, rénovation des bourgs, etc.).

« L'aide globale initiale tournait autour de 5 millions d'euros », précise David Habib. Les communes n'avaient plus qu'à remplir un dossier. Proposé par Total et avec l'accord de ses pairs des communes concernées, le députémaire de Mourenx s'est retrouvé le porte-parole de ces dernières.

1,5 million pour Jurançon

Peu de temps après l'inauguration du pipe, la compagnie a fait « volte-face », selon David Habib « Lors d'une réunion ils nous ont fait un numéro mémorable. L'aide était réduite à 3 millions d'euros. » L'orientation avait changé : « L'aide ne servait plus à l'aménagement des collectivités mais à des projet économiques ou commerciaux. De plus, on apprenait que sur ces 3 millions,

1,5 million était déjà attribué à la seule commune de Jurançon pour sa maison de retraite. »

Le député-maire monte au créneau pour clamer son indignation : « C'est une prime à la canaille, Total a acheté le silence de la mairie de Jurançon. Dans ces conditions, je n'accepte pas de jouer le rôle de médiateur, Total a menti sur le montant, Total ne traite pas de la même manière Jurançon et les autres communes. Je demande qu'elles soient toutes traitées de la même façon. »

Au titre de la dimension commerciale, seul à ce jour l'aménagement de la place Lacabane à Monein a été retenu. Le maire Yves Salanave-Péhé l'a confirmé lors du dernier conseil du Syndicat mixte du Pays de Lacq.

JACQUES BARROUILLET